

v. 8. p. 309. 310. Guyot—des fiefs. v. 4, p. 151.

Quant au prétendu cumul d'actions incompatibles :—

Encyclopédie du droit, v. 4, p. 297.—Le Séminaire vs. Simpson, les Ursulines vs. Jones, causes jugées en appel.

Sur la légalité des conclusions supplémentaires :—

Encyclopédie de droit, v. 6, p. 456, 57. V°. conclusion.

Sur l'effet des offres opérant comme aveu judiciaire :—

Pigeau, v. 1, p. 436. Dalloz. offres réelles et consig. n°. 208, 209. Toullier, v. 7. n°. 234.

Qu'il est dû L. et V. sur cession du bail emphitéotique :—

N. Dén. p. 538. emphitéote, n°. 1 et 2. Argou, v. 2, p. 300 à 304.—Dunod. p. 339. Poquet. p. 234. Guyot Rep. V°. Emphi. p. 680. Guyot tr. des fiefs, p. 423. Fonnaure, n°. 120, p. 98. Renaudon V°. Emp. p. 260. 261. Dict. des Dom. V°. B. Emp. p. 181. Henrys. liv. 3 et 5, quest. 21. Lacombe, L et V, p. 425. Lemaître p. 99.—Prudhomme, p. 301, 7.—Et Brodeau sur Paris, art. 73, Tronçon. Duplessis, Bourjon.—Le N. Dén. combat l'opinion d'Hervé et explique la cause de son erreur.

